



# Assemblée générale 2018 Club de Natation de Siere

11 janvier 2019 – Restaurant « Le Bourgeois » à Siere

## PROCÈS-VERBAL

### **1. Souhaits de bienvenue**

Il est 20H10, ouverture de l'assemblée générale du Club de Natation de Siere.

Son président, M. Jean-Michel Ganon, remercie les personnes présentes et souhaite à ces dernières la bienvenue et une très belle année 2019. Il relève que pour cette 62<sup>ème</sup> assemblée générale, les convocations ont été envoyées dans les délais, uniquement par mails.

Il nous communique l'ordre du jour de cette assemblée et demande si nous avons des questions par rapport à son déroulement. Aucune question n'est posée.

### **2. Contrôle des présences**

La liste des présences est mise en circulation et M. Ganon nous lit la liste des personnes excusées.

### **3. Lecture du protocole de l'Assemblée générale du 12 janvier 2018**

Le président demande aux membres présents s'il est nécessaire de lire le protocole de l'assemblée générale du 12 janvier 2018.

Aucun membre ne demande la lecture de ce dernier. Il est donc approuvé à l'unanimité.

### **4. Compte rendu de la saison 2017 / 2018**

#### **4.1. Mot du président**

Le président prend la parole et explique que le Club de natation de Siere a eu la chance de se voir confier l'organisation des Championnats Valaisans d'Hiver au mois de novembre 2017.

Selon le tournus fixé par la Fédération Valaisanne de Natation, la prochaine fois que cette compétition aura lieu dans les bassins sierois sera normalement au mois de novembre 2020, à moins que ceux-ci ne soient décalés en janvier 2021 en raison de l'organisation des Championnats Suisse d'Hiver à Sion à la même date.

Concernant le dernier camp de Pâques, celui-ci s'est déroulé à Canet-en-Roussillon en France. Les personnes accompagnant les nageurs sur place étaient M. Rui Meira, entraîneur du groupe Elites et Mme Aïcha Vuillermoz que nous remercions.

M. Ganon rappelle finalement qu'un groupe Master est toujours actif au sein du club. Le responsable de ce groupe est M. Johnny Gasser et les entraînements ont lieu les lundis de 20H00 à 21H00. C'est une heure parfaite, car le CNS a la possibilité de disposer de la totalité de la piscine.

#### **4.2. Programme de la saison 2018 / 2019**

Le Président nous explique que pour le reste de la saison 2018 / 2019 qui est déjà bien entamée, le Club de natation de Sierre a la tâche d'organiser la 2<sup>ème</sup> étape de la Kids Ligue et Futura, le samedi 16 février 2019. Il encourage les personnes désireuses de donner un coup de main comme bénévoles de venir s'annoncer auprès du Comité.

Au niveau des groupes Espoirs et Elites, il annonce la venue de Sarah Vuillermoz comme nouvelle entraîneur du groupe Espoirs, accompagnée par Alison Ganon, déjà présente la saison passée. Rui Meira reste quant à lui entraîneur du groupe Elites.

Ces derniers vont présenter à l'assemblée leur programme pour cette saison déjà bien entamée. Le Président leur passe la parole.

#### **4.3. Mot des entraîneurs Espoirs et Elites et de la Cheffe technique**

##### Mot des entraîneurs

M. Meira prend la parole. Il annonce les principaux résultats de la saison passée, nous fait le bilan de celle-ci et nous explique les principaux objectifs qu'il a fixés pour son groupe.

Mme Vuillermoz ....

Mme Ganon ....

##### Mot de la Cheffe technique

Mme Julie Stanojlovic prend la parole en tant que Cheffe technique. Elle commence par remercier les personnes qui la soutiennent dans son travail, ainsi que les parents engagés envers le club.

Elle nous explique brièvement les changements ayant eu lieu depuis la saison passée, notamment le départ et l'arrivée de certains moniteurs, qu'elle remercie, la fusion des groupes « Module 3 » et « Module 4 », mais aussi la baisse des effectifs de nageurs depuis les dernières saisons. Elle énonce ensuite les différents objectifs de la saison en cours et du début de la saison prochaine.

Mme Stanojlovic termine son discours en annonçant sa volonté de cesser son activité au sein du Club de natation de Sierre au terme de la saison 2019 / 2020.

L'assemblée applaudit chaleureusement les entraîneurs ainsi que la Cheffe technique pour leurs discours.

#### **5. Rapport du caissier**

La caissière, Priska La Marra, prend la parole et passe en revue les recettes, les charges, l'actif et le passif de l'exercice comptable 2017 / 2018.

Il termine sa présentation en indiquant que la fortune actuelle du Club s'élève à ... CHF.

Plusieurs membres de l'assemblée font savoir à Mme La Marra que certains énoncés de comptes ne leur paraissent pas suffisamment clairs et explicites. Mme La Marra explique qu'elle a repris la structure comptable qu'avait établi M. Tomé, l'ancien caissier du club. Elle peut, si besoin, apporter des modifications pour les prochaines Assemblées générales.

M. Ganon remercie la caissière qui est applaudie par tous les membres présents pour le travail effectué.

## **6. Rapport des réviseurs et approbation des comptes**

M. Christian Broccard prend la parole et stipule qu'il s'exprime aux noms des deux contrôleurs de compte : lui-même, ainsi que M. Bourquin qui ne pouvait pas être présent à cette Assemblée générale.

Il lit le rapport des comptes en expliquant que ceux-ci sont tenus avec une très grande exactitude et demande à ce que l'assemblée approuve les comptes.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

## **7. Budget 2018 / 2019**

Le budget prévu pour la saison 2018 / 2019 est passé en revue point par point.

Au niveau de la Fédération valaisanne de Natation, le montant subventionné reste stable. Du côté de la commune, les subventions sont également similaires à la saison passée.

Concernant le matériel, rien n'a été acheté la saison passée, mais M. Ganon précise au responsable de la piscine, M. Broccard, que le Club participe volontiers au renouvellement du matériel de la piscine

## **8. Mise à jour des statuts du club**

M. Ganon indique à l'assemblée qu'un fichier avec les nouveaux statuts du club a été publié sur le site internet du CNS. Il demande si quelqu'un les a lus et si certains souhaiteraient faire des commentaires, ou si tout le monde accepte les modifications faites.

Un membre de l'assemblée indique au Président que les nouveaux statuts et les modifications faites doivent être revues point par point lors de l'Assemblée générale ou lors d'une Assemblée extraordinaire.

Le temps ne permettant pas de revoir ces statuts ce soir, il est décidé de repousser leur révision à une date ultérieure.

## **9. Divers, postes à repourvoir**

Suite à l'annonce de Mme Stanojlovic de vouloir quitter son poste à la fin de la saison 2019 / 2020, M. Ganon annonce la recherche d'un nouveau Chef technique pour prendre la relève.

Il annonce également vouloir peut-être aussi remettre son mandat prochainement, mais que cela n'est pas urgent, son but étant d'accompagner le changement.

Le poste de responsable de la sécurité a été repris par Mme Stella Vecera en cours de saison. Nous la remercions pour le travail qu'elle effectue chaque lundi soir.

Mme Anne-Françoise Ganon s'occupe toujours de la cafétéria le lundi soir.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques à rajouter ou des questions éventuelles à poser.

Plusieurs parents souhaitant donner un coup de main au Club de natation de Sierre demandent à ce que les membres actuels du Comité mettent par écrit leur cahier des charges, ainsi que les différentes tâches qui doivent être réalisées durant la saison. De cette manière, il sera plus facile pour eux de visualiser l'ampleur du travail qui doit être fait et de pouvoir proposer leur aide au Comité et aux entraîneurs. Certaines tâches pourraient plus facilement être déléguées par la suite.

Les différents membres du Comité, ainsi que M. Meira acceptent de le faire.

M. Ganon demande aux membres présents s'il y aurait d'autres remarques à rajouter ou question à poser. Personne ne prend la parole.

## **10. Remerciements**

Le Président du Club remercie son comité, les entraîneurs, les nageurs, les parents qui s'investissent, mais aussi M. Ryan Baumann de la ville de Sierre, M. Christian Broccard, Mme. Stella Vecera, Mme Anne-Françoise Ganon, et toutes les autres personnes impliquées de près ou de loin dans la bonne marche du Club.

Étant donné qu'à 21H30 la parole n'est plus demandée, M. Ganon clôt l'assemblée.

Il invite les personnes présentes à participer à l'agape qui suit et remercie encore une fois tout le monde de s'être déplacé.

Procès-verbal repris par JS  
Sierre, le 10 février 2019